

Nom commercial: Argenti nitras solutio 1%

Numéro de la matière: 330130

Version: 2 / CH

Date de révision: 17.12.2018

remplace la version: 1 / CH

Date d'impression 04.10.19

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Argenti nitras solutio 1%

N° d'article 33013000

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse/fabricant

Hänseler AG

Industriestrasse 35

9100 Herisau

No. de téléphone 0041 (0)71 353 58 58

Adresse email de la sdb@haenseler.ch

personne

responsable pour

cette FDS

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Switzerland :145 / Abroad +41 (0)44 251 51 51

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Aquatic Chronic 3 H412

Skin Irrit. 2 H315

Eye Irrit. 2 H319

Produit classé et étiqueté d'après le règlement (CE) no 1272/2008.

Pour l'explication des abréviations voir section 16.

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008

Produit classé et étiqueté d'après le règlement (CE) no 1272/2008.

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement

Attention

Mentions de danger

H315 Provoque une irritation cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

P264.1 Se laver les mains soigneusement après manipulation.

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

Nom commercial: Argenti nitras solutio 1%

Numéro de la matière: 330130

Version: 2 / CH

Date de révision: 17.12.2018

remplace la version: 1 / CH

Date d'impression 04.10.19

P302+P352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P501.3	Eliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Caractérisation chimique

Argenti nitras solutio 1%
Solution alcoolique

Composants dangereux

Nitrate d'argent

No. CAS	7761-88-8
No. EINECS	231-853-9
Concentration	>= 1 < 3 %
Classification (règlement (CE) no 1272/2008)	
Ox. Sol. 2	H272
Skin Corr. 1B	H314
Aquatic Acute 1	H400
Aquatic Chronic 1	H410

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Indications générales

Oter immédiatement les vêtements souillés et imprégnés et les tenir soigneusement à l'écart.

En cas d'inhalation

Assurer un apport d'air frais.

En cas de contact avec la peau

Laver immédiatement à l'eau et au savon et rincer bien. En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, rincer aussitôt sous un fort courant d'eau durant 15 minutes. Appeler aussitôt un médecin.

En cas d'ingestion

En cas d'ingestion, rincer la bouche avec de l'eau (seulement si la personne est consciente). Faire boire de l'eau par petites gorgées. Ne pas faire vomir. Conduire chez le médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Cause d'irritations très fortes des yeux, peau et muqueuse. Troubles gastro-intestinaux

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié

Adapter les mesures d'extinction au feu environnant, Dioxyde de carbone, Eau pulvérisée, Eteindre supérieur incendi avec eau pulvérisée ou mousse résistant aux alcools.

Nom commercial: Argenti nitras solutio 1%

Numéro de la matière: 330130

Version: 2 / CH

Date de révision: 17.12.2018

remplace la version: 1 / CH

Date d'impression 04.10.19

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélangeDioxyde de carbone (CO₂); Oxyde de carbone (CO)**5.3. Conseils aux pompiers****Equipements spéciaux pour la protection des intervenants**

Utiliser un appareil respiratoire autonome. Porter un vêtement de protection.

Autres données

Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur. Ne pas rejeter dans les eaux superficielles/les eaux souterraines.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Eviter le contact avec les yeux et la peau. Porter équipement de protection

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne rejeter ni dans les canalisations d'égout, ni dans les eaux. Ne pas rejeter dans la terre/le sous-sol. Retenir les eaux de lavage souillées et les traiter avant rejet.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser avec un produit absorbant (par ex. sable, Kieselguhr, liant universel, sciure). Le produit récupéré doit être manipulé conformément aux indications de la Section 13 "Elimination".

6.4. Référence à d'autres rubriques

Informations concernant la manipulation en toute sécurité: voir Section 7. Informations concernant les équipements individuels de protection : voir Section 8. Informations concernant l'élimination: voir Section 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Conseils pour une manipulation sans danger**

Conservé le récipient bien fermé.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Aucune mesure particulière nécessaire.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**Température de stockage recommandée**

Valeur 15 - 25 °C

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Conservé uniquement dans l'emballage d'origine.

Précautions pour le stockage en commun

Ne pas stocker avec des produits alimentaires.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Protéger de l'action de la lumière.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1. Paramètres de contrôle****Valeurs limites d'exposition****Nitrate d'argent**

Liste

SUVA

Nom commercial: Argenti nitras solutio 1%

Numéro de la matière: 330130

Version: 2 / CH

Date de révision: 17.12.2018

remplace la version: 1 / CH

Date d'impression 04.10.19

Type	MAK	
Valeur	0,01	mg/m ³
Valeur limite à courte terme	0,02	mg/m ³

Etablie le: 2017; Remarque: HautKT HU; NIOSH, OSHA

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique / Mesures d'hygiène

Oter immédiatement les vêtements souillés et imprégnés et les tenir soigneusement à l'écart. Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Observer les mesures de précaution habituelles pour la manipulation des produits chimiques.

Protection respiratoire - Note

Protection respiratoire en présence d'aérosol, de brouillard ou de fumée de produit.

Protection des mains

nécessaire
Matériau approprié caoutchouc nitril - NBR
Épaisseur du gant >= 0.11 mm

Protection des yeux

Lunettes assurant une protection complète des yeux

Protection du corps

Vêtement de protection

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat	liquide
Couleur	incolore
Odeur	inodore
valeur pH	
Valeur température	4 à 5 20 °C

Point de fusion

Remarque non déterminé

point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition

Valeur env. 100 °C

Point d'éclair

Remarque Non applicable

inflammabilité (solide, gaz)

Non applicable

Pression de vapeur

Valeur 23 hPa

Densité

Valeur 1.05 g/cm³

Hydrosolubilité

Remarque entièrement miscible

9.2. Autres informations

Autres données

Produit n'est pas inflammable. Produit n'est pas dangereux à l'explosion.

Nom commercial: Argenti nitras solutio 1%

Numéro de la matière: 330130

Version: 2 / CH

Date de révision: 17.12.2018

remplace la version: 1 / CH

Date d'impression 04.10.19

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.2. Stabilité chimique

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réaction dangereuse connue.

10.5. Matières incompatibles

Aucune

10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucuns connus.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë par voie orale

Argenti nitras solutio 1%

Substance de référence

Nitrate d'argent

Espèces

rat

DL50

1173

mg/kg

Corrosion/irritation cutanée

Argenti nitras solutio 1%

Remarque

faiblard irritante (peau)

lésions oculaires graves/irritation oculaire

Argenti nitras solutio 1%

Remarque

Le produit est irritant pour les yeux.

sensibilisation

Argenti nitras solutio 1%

évaluation

non sensibilisant

Mutagénicité

Argenti nitras solutio 1%

Remarque

Pas d'information disponible.

Toxicité pour la reproduction

Argenti nitras solutio 1%

Remarque

Attention - Cette matière n'est pas encore complètement examinée.

Cancérogénicité

Argenti nitras solutio 1%

Remarque

Aucun données connues.

toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT)

Argenti nitras solutio 1%

évaluation

Aucun effet de toxicité spécifique pour certains organes cibles n'a été identifié.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Toxicité pour les poissons

Nom commercial: Argenti nitras solutio 1%

Numéro de la matière: 330130

Version: 2 / CH

Date de révision: 17.12.2018

remplace la version: 1 / CH

Date d'impression 04.10.19

Argenti nitras solutio 1%

Substance de référence	Nitrate d'argent		
Espèces	cyprins dorés (<i>Leuciscus idus</i>)		
CL 50	0.029		mg/l
Durée d'exposition	96	h	
méthode	OCDE 203		

Toxicité pour les daphnies**Argenti nitras solutio 1%**

Substance de référence	Nitrate d'argent		
Espèces	Daphnia magna		
CE50	0.002		mg/l
Durée d'exposition	48	h	

Toxicité pour les algues**Argenti nitras solutio 1%**

Substance de référence	Nitrate d'argent		
Espèces	Scenedesmus quadricauda		
CI50	0.01		mg/l

Toxicité pour les bactéries**Argenti nitras solutio 1%**

Substance de référence	Nitrate d'argent		
Espèces	Pseudomonas putida		
CE 0	0.006		mg/l

12.2. Persistance et dégradabilité**Indications générales**

Des données écotoxicologiques ne sont pas disponibles dans cette sous-section pour le produit lui-même.

12.3. Potentiel de bioaccumulation**Indications générales**

Des données écotoxicologiques ne sont pas disponibles dans cette sous-section pour le produit lui-même.

12.4. Mobilité dans le sol**Indications générales**

Des données écotoxicologiques ne sont pas disponibles dans cette sous-section pour le produit lui-même. Ne pas laisser parvenir le produit dans la terre, l'eau souterraine, eaux et la canalisation. Nocif pour les organismes aquatiques. Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**Indications générales**

Non applicable

12.6. Autres effets néfastes**Indications générales**

Des données écotoxicologiques ne sont pas disponibles dans cette sous-section pour le produit lui-même.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets****Déchets de résidus**

Nom commercial: Argenti nitras solutio 1%

Numéro de la matière: 330130

Version: 2 / CH

Date de révision: 17.12.2018

remplace la version: 1 / CH

Date d'impression 04.10.19

Code de déchets CEE

Ne pas éliminer avec le déchet domestique

Éliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.

Code de déchets CEE







Ne pas décharger dans les égouts.

Éliminer comme déchet dangereux.

Emballages contaminés

Éliminer comme le produit non utilisé.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

	Transport terrestre ADR/RID	Transport maritime IMDG/GGVSee	Transport aérien
Code de restrictions en tunnels	-		
14.1. Numéro ONU	3082	3082	3082
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU	MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (Nitrate d'argent)	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (Silver nitrate)	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (Silver nitrate)
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	9	9	9
Carte pour désignation du danger			
14.4. Groupe d'emballage	III	III	III
Quantité limitée	5 l		
Les catégories de transport	3		
14.5. Dangers pour l'environnement	 DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT	Polluant marin 	 ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Classe de contamination de l'eau (Allemagne)**

Classe de contamination WGK 3

de l'eau (Allemagne)

Remarque

Classification according to Annex 4 VwVwS

RUBRIQUE 16: Autres informations

mentions de danger H-de la rubrique 3

Nom commercial: Argenti nitras solutio 1%

Numéro de la matière: 330130

Version: 2 / CH

Date de révision: 17.12.2018

remplace la version: 1 / CH

Date d'impression 04.10.19

H272	Peut aggraver un incendie ; comburant.
H314	Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

catégories de danger CLP de la rubrique 3

Aquatic Acute 1	Danger pour le milieu aquatique, aigu, Catégorie 1
Aquatic Chronic 1	Danger pour le milieu aquatique, chronique, Catégorie 1
Ox. Sol. 2	Matière solide comburante, Catégorie 2
Skin Corr. 1B	Corrosion cutanée, Catégorie 1B

Informations complémentaires

Les modifications importantes par rapport à la version précédente de la présente fiche de données de sécurité sont marquées par : ***

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.